



La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Les premiers travaux sur le Diagnostic ont commencé !

Le diagnostic : une photographie du fonctionnement et des enjeux du territoire pour mieux éclairer les choix de demain

Première étape de l'élaboration du PLUi, les élus du territoire et le bureau d'études Karthéo ont dressé un état des lieux du territoire sur l'ensemble des thématiques susceptibles d'être impactées par la mise en œuvre de la politique d'urbanisme : la démographie, l'habitat, la construction, les paysages, les milieux naturels et les corridors écologiques, l'agriculture, les entreprises, l'emploi, les équipements, les réseaux, etc. C'est ce premier travail qui va nous permettre de nous situer au travers de l'ensemble des thématiques qui compose notre territoire, en dressant les principaux constats et enjeux du territoire.

Une première présentation a été faite aux élus du territoire le 03 septembre 2020. S'en est suivi des ateliers thématiques courant octobre 2020 permettant aux élus d'apporter des compléments au travail réalisé par le bureau d'études. Ce document se voulant partagé, il est nécessaire de s'appuyer sur la connaissance du territoire des élus, permettant ainsi d'actualiser les données et de faire en sorte qu'elles correspondent bien à la réalité du territoire.

Quelques événements marquants

Le 03 septembre 2020

s'est tenue la réunion de restitution du Diagnostic Socio-économique et la présentation de la démarche aux nouveaux élus.



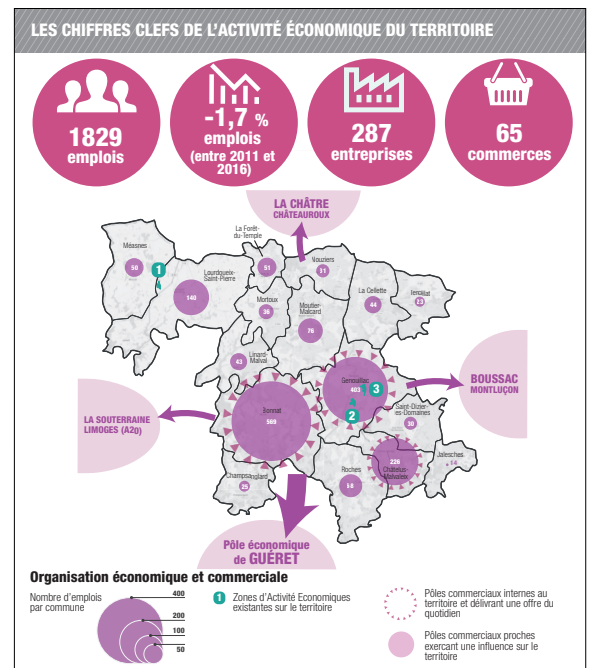
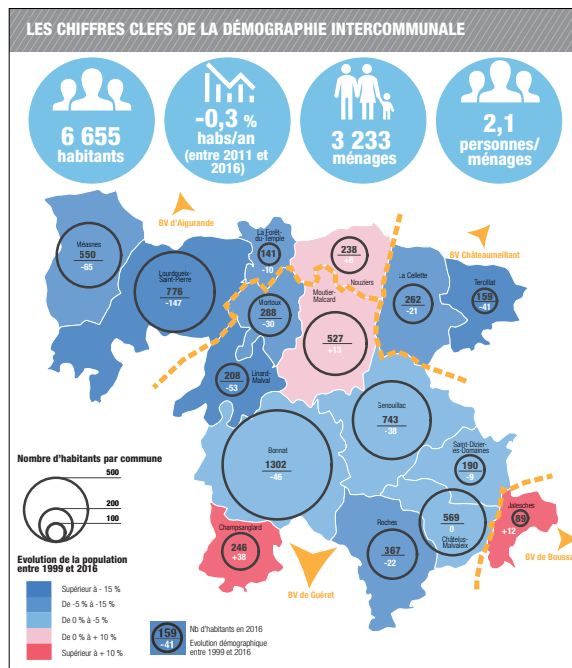
Participez à la démarche

Vous êtes exploitants agricoles ?

Un questionnaire en ligne vous attend en ligne sur le site internet de la démarche*.

Ce questionnaire a pour but de lancer un recensement des exploitations agricoles sur le territoire, afin de mieux prendre en compte cette activité pour les 10-15 prochaines années dans le futur document d'urbanisme (pérennisation, valorisation, développement de l'activité).

N'oubliez pas les cahiers de concertation disponibles au siège de la Communauté de Communes et en mairies.



Et maintenant ?

Le travail est mis en suspend suite au contexte sanitaire actuel. En effet, les dernières directives liées à la COVID, ne permettent pas de pouvoir avancer pleinement le travail de collaboration entre les élus, la bureau d'études, les personnes publiques associées et la population.

La réunion publique de mai 2020 dernier a dû être annulée au même titre que les réunions agricoles d'octobre 2020. Ces réunions sont reportées à une date ultérieure, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la reprise de la démarche et comptons sur vous dès à présent pour nous faire remonter vos demandes, vos projets, vos questions.

Rappelons la présence en ligne d'un site internet dédié à la démarche d'élaboration du PLUi, comprenant de nombreux éléments d'information, mis à jour au fur et à mesure de l'avancée de la procédure :

* <https://plui-portesdelacreuse.com/>